



SADC

Société d'aide
au développement
des collectivités
de la MRC de Maskinongé

*La force d'une **équipe**,
pour votre **réussite***

Programme d'aide financière de la SADC pour le projet Enviroclub

La SADC de la MRC de Maskinongé procède actuellement au recrutement d'entreprises pour la mise sur pied d'un Enviroclub dans la région. L'Enviroclub est un concept qui permet aux dirigeants de PME de mieux comprendre les avantages de la gestion environnementale et de faire l'expérience d'un projet d'écoefficacité.

En participant à l'Enviroclub, vous aurez accès à 80 heures d'accompagnement avec un consultant spécialisé pour la réalisation d'un projet d'écoefficacité. De plus, l'Enviroclub permet de participer à trois journées de formation sur la performance environnementale tout en élargissant votre réseau de contacts. Ces services offerts sont d'une valeur de 14 000\$, sans compter les économies récurrentes à la suite de la réalisation de votre projet.

La SADC, par le biais de son fonds en développement durable, vous offre une contribution financière non-remboursable pour acquitter une partie des frais d'inscription à l'Enviroclub.

Les entreprises admissibles au financement de la SADC sont les PME manufacturières, de moins de 500 employés, situées dans les municipalités suivantes : Louiseville, Maskinongé, Saint-Justin, Sainte-Ursule, Yamachiche, Saint-Édouard-de-Maskinongé, Sainte-Angèle-de-Prémont, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Sévère, Saint-Barnabé, Saint-Paulin et Saint-Alexis-des-Monts.

Nous vous invitons à prendre part à ce projet innovant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, contactez Marie-Pier Bédard, conseillère en développement durable au 819-228-5921, poste 3820.

SYLVIE est dirigeante d'une entreprise de 15 salariés.

Depuis que la SADC l'a interpellée, elle a beaucoup réfléchi aux enjeux du développement durable et a pris conscience du rôle que peut jouer son entreprise dans cette dynamique.



C'est quoi "CONCRÈTEMENT" le développement durable?

L'entreprise de Sylvie est passée au durable!

Sylvie a mis en place une stratégie au sein de son entreprise de façon à devenir un **bon citoyen corporatif** en intégrant des préoccupations sociales, environnementales et économiques. Sa démarche l'a encouragée à proposer, avec l'aide de son comité vert, une offre de produits répondant aux critères **d'écoconception**. L'écoconception signifie que la gestion de sa production prend en considération les aspects environnementaux liés à la conception du produit depuis l'extraction des matières premières, en passant par la fabrication du produit, son transport, son utilisation et ce, jusqu'à sa fin de vie (recyclage, réutilisation, réduction, valorisation ou élimination).

Sylvie a aussi inscrit son entreprise à la campagne de sensibilisation « Défi Climat », qui sensibilise ses salariés à **poser des gestes respectueux de l'environnement**. Cela lui assure également une **visibilité** auprès des médias locaux.

Sylvie investit dans les ressources humaines

Après avoir rencontré le conseiller en gestion des ressources humaines de la SADC, Sylvie a décidé d'élaborer une **politique de reconnaissance des employés**. De ce fait, elle récompense l'employé du mois en lui offrant un certificat cadeau d'une entreprise de la région. Aussi, elle s'assure, avec le comité social de son entreprise, de mettre en place des initiatives qui favoriseront **les saines habitudes de vie** de son personnel, comme l'achat d'une table de billard pour la salle de pause et la formation d'un petit club de marche. Ainsi, le taux d'absentéisme de son personnel a diminué de 5 % en l'espace de 6 mois.

Bon pour l'environnement et bon pour ses finances

Constatant que les coûts élevés de traitement des déchets produits par son entreprise, Sylvie a pris des mesures pour les réduire systématiquement. Avec l'aide des employés, elle a mis en place une politique de **gestion des matières résiduelles**. Pour en favoriser l'implantation, elle participe au programme « Ici on recycle » de Recyc-Québec afin d'obtenir une certification. Cette **certification** devient source de **motivation** et de **fierité** pour son équipe de travail. Cette démarche a permis à l'entreprise de réduire de plus de 50 % sa production de déchets. Parallèlement, ses coûts de traitement des déchets ont diminué eux aussi de façon significative.

Par ailleurs, Sylvie a fait réaliser un diagnostic quant à la consommation d'énergie de son entreprise. Ce diagnostic lui a permis de déceler quelques fuites et d'investir dans un système écoénergétique qui s'avère plus performant.

Ces mesures ont finalement permis à Sylvie d'inscrire son entreprise dans une **économie plus verte**.

Votre SADC, un acteur important, pour un avenir durable!



"Cette initiative est rendue possible grâce à la contribution financière de Développement Économique Canada".